Binali SEKER

Date de l'entretien : mardi 28 novembre 2017
Lieu de l'entretien : domicile, Cenon 33150
Enquêteur : Hürizet Gunder

ATTENTION ! Les annotations entre crochets en italique [*annotation*] sont des indications du Rahmi pour aider à la compréhension de l'entretien.

HÜRIZET GUNDER - *Bonjour Monsieur. Merci d'avoir accepté de répondre.*

BINALI SEKER - Ma porte vous est tout le temps ouverte.

Avez-vous fait des études en Turquie ?

Je suis allé jusqu'en CM2 et j'avais un bon bulletin.

Travailliez-vous en Turquie ?

Oui, je travaillais avec mon père dans ses terres, nous étions fermiers, agriculteurs. Ensuite, en 1965, je suis allé au service militaire. En 1967, j'ai travaillé dans une usine de béton comme responsable à Izmir Bornova.

Où êtes-vous né ?

Je suis né à Posof, village de Yeniköy. Donc, 65 au service militaire et 67, usine de béton. En 1969 je suis rentré à Posof et j'ai reçu un appel à candidature pour travailler en France.

D'où est venu cet appel ? D'où est venue cette idée de travailler en France ?

J'avais un compatriote, défunt, très proche qui travaillait en Belgique. C'est lui qui avait fait ma demande et qui en contrepartie de 5000 livres turques avait fait toutes les démarches administratives. Nous avons fait notre demande et envoyé nos photos et trois mois après nous avons reçu notre demande par courrier. À l'époque, j'étais marié et j'avais six enfants. Donc je leur ai laissé la maison et je suis parti à Ankara.

Comment s'est passée la séparation ?

Évidemment difficile. Je n'ai rien pris avec moi. J'y suis allé en bus. J'allais à Ankara pour une visite médicale de fond en comble. Il y avait une quarantaine de personnes et seulement dix ont été choisies. Beaucoup ont pleuré de ne pas être pris. Nous avons eu de la chance, on a été pris. Ensuite nous avons été au commissariat pour récupérer le passeport puis nous sommes allés à Istanbul. À Istanbul, j'avais ma tante. Ils m'ont déposé à la gare de Sirkeci. À l'époque, il n'y avait pas d'avion. En trois jours, trois nuits, je suis arrivé à Bordeaux avec trois escales. Les autres étaient tous des étrangers. Lorsque nous sommes sortis du Pôle emploi de Turquie, ils nous avaient donné un livret, un fascicule bilingue où se trouvaient tous les numéros importants. Je n'ai eu aucun problème lors des escales et des changements de stations. Changement en Italie, en Yougoslavie sans souci. Sur la route, j'avais acheté des choses à manger. Je n'ai rencontré aucun Turc jusqu'à Bordeaux. D'abord je suis arrivé à Paris Austerlitz et de la gare d'Austerlitz je suis arrivé à Bordeaux. Nous avions déjà nos billets.

Lorsque vous êtes arrivé à Bordeaux, qu'avez-vous ressenti ?

Rien, je n'ai rien ressenti. C'est une ville luxueuse avec son architecture. Puis je ne comprenais personne et j'ai réussi à trouver mon chemin grâce à un policier. Donc je suis arrivé à Bordeaux, et puis j'ai demandé mon chemin. J'avais montré mon fascicule à une dame qui a lu que quelqu'un allait me chercher mais personne n'est

venu. Alors j'en ai eu marre et j'ai pris un taxi pour aller à l'adresse indiquée. Le taxi m'a amené au bar Castan, au café de pierre à Bordeaux centre. Il m'a dit de prendre le bus pour Créon. Le bus était déjà parti. Alors je me suis dit que je devais revenir à la gare. Donc je suis ressorti et le soir un homme que j'avais déjà vu m'a montré une photo. C'était ma photo et il m'a demandé de venir avec lui… Monsieur Costes. Donc je suis arrivé à Créon et il m'a présenté aux collègues dont Hassan, un arabe. Ils se sont peut-être dit que deux musulmans pouvaient facilement s'entendre. On m'a demandé si j'avais faim. Il est allé chercher une baguette, du jambon et du fromage avec une « Vache qui rit ». Je n'ai pas pu manger. Il m'a repris et m'a amené dans un logement où il y avait de la nourriture et m'a dit d'être prêt à 9h. J'ai fait ma prière, j'ai mangé un peu et j'ai dormi. Je me suis levé à 8h, j'ai fait ma prière du matin et il est venu me chercher pour aller à la pépinière. Nous sommes arrivés chez Costes qui avait préparé des plateaux de fruits. Il y avait sa femme et sa fille.
Le 11 Juillet j'ai commencé à travailler. J'étais le seul Turc. Je mangeais du pain, des tomates, du fromage. À l'heure du déjeuner, après le repas, j'ai vu un robinet. J'y suis allé et j'ai fait mes ablutions et j'ai commencé à faire ma prière de 12h. En faisant ma prière, je les entendais blaguer et rire et j'ai continué. Lorsque j'ai eu fini, je suis allé les voir et on m'a demandé ce que je faisais comme ça. J'avais un livre dans ma poche et je le leur ai montré. Le troisième jour, monsieur Costes est venu me chercher et a expliqué aux collègues que j'irai au magasin avec eux. Par la suite, je me suis acheté une bicyclette. J'avais gagné 300 francs.

Comment avez-vous appris à faire du vélo ? Était-ce facile ?

C'est un collègue qui m'a aidé et qui m'a montré. J'ai appris en deux heures à faire du vélo que j'ai utilisé deux à trois mois puis je me suis acheté une moto. J'ai travaillé chez Costes jusqu'au 14 Octobre 1974.

Donc vous êtes arrivé en 1973, vous avez travaillé quatorze mois et il n'y avait toujours pas de Turcs. Le travail en Turquie est différent du travail en France et le patron a un intérêt particulier pour vous, vous mangiez avec eux, ils vous invitaient ?

Oui, ils s'occupaient vraiment très bien de moi mais pas que les patrons, les collègues aussi. Celui qui me voyait à pieds s'arrêtait pour me prendre dans sa voiture. C'est ainsi que j'ai très vite appris à parler le français. J'avais un petit fascicule que je ne lâchais pas des mains et en trois mois j'ai réussi à m'exprimer. À l'époque, j'avais 28 ans. Oui, les Français se sont très bien occupés de moi.

Qu'avez-vous fait après quatorze mois ?

J'avais un compatriote qui travaillait dans une usine à Paris, il était parti un an avant moi. Il m'a écrit une lettre pour me dire qu'il y avait du travail là où il était.

Avez-vous eu des nouvelles de votre famille durant ces quatorze mois ?

Oui, nous nous écrivions et parfois je téléphonais et je leur envoyais de l'argent. À ce sujet, monsieur Costes m'a beaucoup aidé à écrire les adresses, etc.
Donc j'ai dit à monsieur Costes que je devais aller vivre avec un compatriote à Paris. Il m'autorisa à m'absenter. À Paris, j'ai arrangé mon travail puis je suis rentré pour dire à monsieur Costes que je ne voulais plus rester à Bordeaux. Le souci est que nous, en venant travailler en France, nous avions signé un contrat pour trois ans au même endroit. J'étais obligé de travailler dans une pépinière ou dans le milieu agricole pour avoir une régularisation. En effet, j'ai travaillé trois mois à Paris et j'ai reçu un courrier m'avertissant de mes obligations de travailler à Bordeaux. À Paris, il y avait beaucoup de Turcs et je leur servais d'interprète. Ils demandaient le lieu de naissance, la date, etc.

Pouvons-nous dire que le fait d'être le seul Turc travaillant chez Costes vous a été bénéfique car c'est ainsi que vous avez appris le français ?

Oui, exactement.

Par la suite, vous avez rencontré d'autres Turcs de Bordeaux ?

Oui, le samedi et le dimanche, au café Castan, le Café en Pierre. Je les y retrouvais. En semaine, les Turcs travaillaient.

Donc à Paris vous recevez ce courrier…

Oui, j'avais fait lire le courrier. Ensuite, je suis allé voir le responsable du foyer, car je vivais dans un foyer. Je lui ai demandé s'il était content de moi. Il m'a dit que oui.

Vous souvenez-vous du nom du foyer ?

C'était dans l'avenue Sous-Bois dans le 93.
Ensuite, j'ai demandé un certificat à mon patron. Il m'a dit d'envoyer un courrier comme quoi l'usine de béton avait besoin de moi. Entre temps, j'ai rencontré dans la rue la personne qui avait fait ma demande en contrepartie de 5000 livres turques. Je lui ai dit que je n'étais pas content de ce contrat, « *Je t'ai donné 5000 livres turques et tu m'as envoyé dans une pépinière !* ». Il m'a demandé où j'avais travaillé, je lui ai répondu chez Costes. Et il m'a demandé pourquoi j'étais parti. Je lui ai dit que j'avais six enfants, une famille qui réclame de l'argent. Chez Costes, je travaillais pour 6,90 et à Paris j'ai travaillé pour plus de 8,20. Évidemment, j'étais venu pour l'argent, pas pour les beaux yeux de la France. Il a téléphoné à monsieur Costes, par chance c'est monsieur Costes qui a décroché. Il lui a demandé s'il connaissait monsieur Seker. Monsieur Costes a répondu que oui, que j'étais son ouvrier et que si j'étais avec lui de me dire qu'il pouvait me reprendre. J'ai dit que si c'était pour travailler pour le même salaire c'était pas la peine. Il a dit que j'avais six enfants, une famille, des parents et que cet argent ne me suffisait pas. Il a dit qu'il me donnerait 1000 francs de plus de panier et j'ai accepté. Ensuite, je suis allé au consulat pour leur dire que je ne recevais plus les allocations familiales. Le consulat a écrit un courrier à Costes. Ensuite je suis rentré à Bordeaux auprès de monsieur Costes qui m'a accueilli dans son bureau. D'ailleurs son épouse me disait que je m'étais plaint au consulat pour l'allocation familiale et là j'ai répondu en français, « *Madame Costes, je m'excuse, j'ai six enfants, je parle mal, ma femme, ma mère avec ma femme, qu'est-ce qu'ils vont manger, vous êtes comme moi, qu'est-ce que vous faites ?* ». Elle

a dit, « *Vous avez raison, vous avez raison…* ». Ensuite, l'allocation a bien été envoyée, une grande somme d'un coup et j'ai reçu un courrier pour me dire qu'ils l'avaient reçue.

Avez-vous entre temps payé vos dettes ?

Oui, j'ai tout payé, ceux de France et ceux de Turquie.
J'avais travaillé trois mois à Paris puis je suis revenu à Bordeaux et j'ai continué. Je suis allé deux ans après en Turquie. J'ai payé ma dette de 5000 livres turques, j'avais acheté un terrain, j'en ai payé la dette puis j'ai économisé pour aller en Turquie. En Turquie il n'y avait pas d'avion à l'époque.

Qu'avez-vous amené avec vous ?

Oh… me demandez pas, j'avais deux valises entières, des cadeaux et un sac à dos. D'ailleurs à la douane on a voulu fouiller mes valises. Je les suppliais en disant que c'était des cadeaux pour mes six enfants et ma famille. Mais en vain. Donc ils ont regardé et n'ont rien trouvé et m'ont mis de côté. Ensuite j'ai refait les valises, les ai fermées et attachées alors que les autres étaient partis. Donc je suis arrivé à Topkapi, Tunhisar, et je suis allé à Posof. Je suis resté trois mois avec mes congés sans solde. Ma mère était montée à la montagne. En arrivant au village, un enfant est venu me baiser la main. J'ai demandé qui c'était. Ma femme m'a dit, « *C'est notre Vasfi* ». « *Oh… mais qu'est-ce qu'il a grandi en deux ans !* » j'ai dit.
Mes congés se sont terminés et je suis retourné en France reprendre mon travail. Je suis resté six ans seul. Mon frère a voulu se séparer de nous et en 1979 j'ai décidé de faire venir ma famille. J'ai loué un appartement à Saint-Germain-du-Puch. J'avais une moto et j'en ai obtenu le permis en 1975. Je suis allé en avion chercher la famille, je leur ai acheté les billets. Je les ai récupérés du village pour Istanbul. Nous avons été en retard pour la visite médicale. Le lendemain le médecin allait partir tôt et je lui ai demandé une faveur. Il m'a donné le certificat comme s'il les avait consultés. Évidemment la séparation a été difficile, les enfants ont beaucoup pleuré. Nous sommes arrivés à Paris, prendre un taxi alors que vous êtes huit n'est pas une chose

facile. Nous ne pouvions pas entrer dans un taxi et prendre deux taxis pouvait être dangereux si on se perdait. Je suis allé avec eux au métro, d'ailleurs ils ont eu peur. Nous sommes allés à Austerlitz et nous avons marché un peu jusqu'à la gare.

Posaient-ils des questions ?

Oui, beaucoup de questions. Nous sommes arrivés à 2h du matin à Bordeaux. Les taxis ne voulaient pas nous prendre. Finalement nous avons trouvé une personne avec un grand véhicule. Je lui ai donné 200 francs, il m'a rendu les 100 francs en disant, « *Cadeau pour les enfants* ». Donc 2h du matin et rien à manger et nous sommes en période de Ramadan. Notre voisin a pris les enfants et nous sommes allés chez eux pour manger le repas préparant au jeûne et nous sommes rentrés chez nous. Le lendemain, j'ai pris ma moto pour faire quelques courses. Le grand avait 16 ans, 17 ans, les autres étaient plus petits. J'avais demandé à une connaissance qui travaillait dans une usine de champignons de faire rentrer mon fils qui a dit oui. Ismigül, ma fille de 17 ans a dit, « *Mais pourquoi à moi aussi tu ne me trouves pas de travail ?* ». Je lui ai acheté une machine Singer pour qu'elle couse et fasse de la broderie mais elle a continué à réclamer du travail. J'ai dit à mon grand de voir si elle ne pouvait pas rentrer à l'usine. Il m'a dit, « *Si tu m'achètes une moto d'accord* ». Je lui ai dit, « *Oui* ». Les autres allaient à l'école. Ensuite je lui ai acheté une petite voiture, et moi je me suis acheté une « Opel ». Pendant les vendanges, j'emmenais toute la famille travailler aux vendanges. Nous avons gagné environ 8000 francs. Jusqu'en 1995, j'ai toujours travaillé pour Costes.

Avez-vous vécu des discriminations ?

Non, aucune. Mursel a travaillé dans les chantiers et est devenu chef. Les enfants passant au collège n'ont pas pu y aller car ils devaient aller à Libourne car il fallait qu'ils marchent une demi-heure entre l'arrêt et la maison. C'était vraiment pas possible. Ensuite nous avons déménagé à Cenon Palmer. Nous n'avons eu aucun souci avec personne et nous nous entendions très bien avec les voisins. Je n'ai pas pu aller au cours de français à Créon.

Comment définiriez-vous votre immigration ?

Ismi, Senay, Mursel sont ici, j'en ai une en Allemagne et un en Turquie et un qui est décédé.

Votre retraite ?

La retraite n'est évidemment pas suffisante. J'ai été retraité à l'âge de 65 ans il y a sept ans. J'ai 795 euros de retraite. Si je devais payer un loyer et j'ai une voiture ici et là-bas. Je suis aussi retraité de Turquie.

Pourquoi restez-vous ici ?

Pour les enfants, essentiellement. Six mois ici, six mois là-bas. Nous avons un petit appartement en Turquie.

Vos relations avec la famille ?

Je suis aussi très bien pris en charge là-bas, et je ne paie rien lors des consultations.

Si vous deviez revenir en France reviendriez-vous ?

Bien sûr, c'est ma seconde patrie. Je reviens quand je veux.

Que vous a apporté la France ?

Les enfants ont pu aller à l'école, nous avons pu construire une maison, être propriétaire. Les enfants ont pu évoluer, l'un d'entre eux est artisan, l'autre est mécanicien et ils payent leurs impôts.

Et vous, qu'avez-vous apporté à la France ?

Nous avons aidé la France à se développer économiquement.

Voulez-vous rajouter quelque chose ? Une anecdote qui vous aurait marqué, peut-être votre voyage, peut-être l'alimentation ?

Non, je n'ai rien en tête, je suis venu en France et j'ai eu la contrepartie de mon travail. Ici, lorsque je travaillais pour Costes. Il a fait faillite et on nous a transférés ailleurs. J'y ai travaillé jusqu'en 1995. Il y avait un raciste, je ne m'entendais vraiment pas bien avec lui et j'en suis sorti à cause de lui. Je suis allé à l'Inspection du travail, je lui ai expliqué la situation, que j'y avais travaillé vingt-et-un ans. Il m'a dit que je pouvais prétendre à 5000 francs de plus. Je suis reparti voir mon employeur pour réclamer ces 5000 francs. En effet, j'y avais bien droit, sur le champ, il m'a fait le chèque. Je lui ai dit que je ne m'arrêterai pas là et que j'irai aux Prud'hommes. J'y suis donc allé, j'ai payé l'avocat, cela a duré à peu près un an et j'ai gagné 200000 francs.
D'un côté vous vivez une situation de discrimination mais nous avons été égaux devant la justice en tout cas c'est comme ça que nous a traités l'Etat Français et grâce à cet argent nous avons pu acheter du foncier.

Merci beaucoup.

[Manque la traduction du 2ème fichier audio de 5 minutes]